



2

**Article 1<sup>er</sup> :** Les candidats ci-après désignés, titulaires du diplôme d'Etat de docteur en médecine, obtenu à l'université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie I, échelle 1 des services sociaux (santé publique), nommés au grade de médecin de 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon stagiaire, indice 850 et mis à la disposition du ministère de la santé et de la population.

- BAYONNE BOUINOU Edith Sophie Dominique, née le 17 septembre 1971 à Brazzaville
- KOMBO-BOUKAKA Davy Bertrand, né le 20 septembre 1973 à Brazzaville
- IKAMA Méo Stéphane, né le 17 juillet 1972 à Brazzaville
- NGAKEGNI Néli Yvette, née le 24 décembre 1971 à Oyo
- ELLENGA MBOLLA Bertrand Fikahem, né le 11 avril 1974 à Gamboma
- FOUEMINA Tanguy Jastel, né le 3 avril 1972 à Brazzaville
- OSSOU-NGUIET Paul Macaire, né le 2 avril 1976 à Brazzaville
- BELLE-MBOU Valère Aymar Irenée, né le 28 avril 1972 à Brazzaville
- NGANTSELE Auguste Victor, né le 23 décembre 1971 à Brazzaville
- NKOUKA Heloge Sériac, né le 18 décembre 1971 à Djambala

**Article 2 :** Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

2004-509

Brazzaville, le 30 décembre 2004

**Denis SASSOU N'GUESSO**

Par le Président de la république

Le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'état

Le ministre de l'économie, des finances et du budget

**Gabriel ENTCHA-EBIA**

**Rigobert Roger ANDELY**

Le ministre de la santé et de la population

**AMPLIATIONS :**

JORC	1
DGFP/DPME	3
MFPRE/SST	3
DGB	3
DGCF	2
MSP	2
DGS	10
INTERESSES	10
DOSSIERS	30
SGG/BC	2/66

**Alain MOKA**